



L'EFFET DE LA PANDÉMIE SUR LES INÉGALITÉS DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS

Support visuel présenté le 20 novembre 2020 dans le cadre du colloque en ligne « Les jeunes face aux conséquences de la COVID-19 », organisé par la CRJ.

Marie-Odile Magnan

Professeure agrégée
Faculté des sciences de
l'éducation

Université de Montréal

QUESTIONS GUIDANT LA PRÉSENTATION

- ❖ Comment la première vague de la pandémie de la Covid-19 a-t-elle affecté le droit à l'éducation au Québec?
- ❖ Comment la province a-t-elle réorganisé le système éducatif?
- ❖ Le droit à l'éducation a-t-il été considéré comme une priorité?

Présentation tirée de la référence suivante: Russo, K., De Soares Oliveira, R., Magnan, M.-O. et C. Borri-Anadon (2020). *Droit à la santé ou droit à l'éducation? Inégalités en éducation pendant la première vague de la Covid-19 au Québec*. Québec : Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ). (<http://www.chairejeunesse.ca/node/1179>)

PLAN

- ❖ 1) Retour sur les particularités du système éducatif québécois
- ❖ 2) Mesures prises par le gouvernement québécois pour faire face à la première vague et les impacts sur les publics scolaires
- ❖ 3) Amplification des inégalités sociales et scolaires déjà existantes, création de « nouveaux élèves vulnérables »
- ❖ 4) Réflexion sur l'avenir du système scolaire et sur l'importance du rôle de l'État dans l'atteinte d'un équilibre entre droit à l'éducation et droit à la santé

MÉTHODOLOGIE: ANALYSE DE DIFFÉRENTS MOMENTS DE LA PREMIÈRE VAGUE PANDÉMIQUE

- ❖ Analyse d'articles journalistiques et d'opinion publiés entre le 26 mars et le 20 mai 2020 dans les principaux médias de la province du Québec
- ❖ Revue de presse organisée par la Fédération des commissions scolaires du Québec

1) RETOUR SUR LES PARTICULARITÉS DU SYSTÈME ÉDUCATIF QUÉBÉCOIS: UN SYSTÈME ÉDUCATIF À TROIS VITESSES

- ❖ Dynamiques de marchés scolaires intensifiées au Québec depuis les années 1990 et exacerbées en contexte pandémique
- ❖ Liberté de choix des familles/hiérarchisation et stratification inter et intra-établissement:
 - ❖ ségrégation des publics scolaires
 - ❖ (re)production des inégalités sociales et scolaires
 - ❖ maintien des privilèges des classes moyennes et supérieures

2) MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT - DISPARITÉS CROISSANTES ENTRE LE PRIVÉ ET LE PUBLIC ET AU SEIN MÊME DU PUBLIC

Secteur public: long silence, réactions tardives, improvisation, caractère facultatif

- ❖ Création de la plateforme « L'École ouverte »:
 - ❖ Ressources facultatives en ligne
- ❖ Suspension des évaluations pour le reste de l'année scolaire 2019-2020
- ❖ Maintien d'une relation continue avec les élèves: plan hebdomadaire, suivi en ligne ou au téléphone avec chaque élève (facultatif)
 - ❖ Réponses inégales selon les enseignants, les écoles, les commissions scolaires
 - ❖ Exacerbation des inégalités pour les familles ayant besoin de matériel informatique, pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage et pour les enfants en apprentissage du français

Secteur privé: réponse rapide

- ❖ Cours en ligne et à distance offerts:
 - ❖ quelques jours après l'annonce de la fermeture des écoles

2) MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT - DISPARITÉS CROISSANTES ENTRE LE PRIVÉ ET LE PUBLIC ET AU SEIN MÊME DU PUBLIC

- ❖ Processus de réouverture des écoles préscolaires et primaires, dans les villes où les taux de personnes infectées par la Covid-19 sont moins élevés (mai et juin)
 - ❖ Fréquentation en présentiel optionnelle
 - ❖ Évaluation de fin d'année: changement de cap (mention de réussite ou d'échec dans le bulletin)
 - ❖ Fardeau supplémentaire pour les parents: préparer le lunch, les bouteilles d'eau, un assainisseur pour les mains, transport de l'enfant à l'école
- ❖ Critiques vis-à-vis la non-réouverture des écoles secondaires

2) MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT - DISPARITÉS CROISSANTES ENTRE LE PRIVÉ ET LE PUBLIC ET AU SEIN MÊME DU PUBLIC

« L'ensemble des articles analysés suggère qu'en déclarant l'enseignement comme facultatif, voire comme un service non essentiel, et en déléguant à chaque établissement d'enseignement la définition de la mise en place d'un plan de contacts avec les familles, le ministère de l'Éducation a failli à son mandat de garantir une plus grande équité dans le système éducatif, en amoindrissant le droit à l'éducation pour une partie des élèves inscrits dans les écoles publiques »

3) AMPLIFICATION DES INÉGALITÉS SOCIALES ET SCOLAIRES DÉJÀ EXISTANTES, CRÉATION DE « NOUVEAUX ÉLÈVES VULNÉRABLES »

❖ Utilisation du terme « vulnérable » pour désigner:

- ❖ les élèves considérés en difficulté d'apprentissage avant la pandémie
- ❖ les élèves classés en adaptation scolaire
- ❖ les élèves ayant des difficultés d'accès à l'enseignement à distance
- ❖ les élèves dont les parents n'étaient pas en mesure d'assumer les responsabilités croissantes
- ❖ les élèves dont les familles se sont trouvées en situation de précarité financière
- ❖ etc.

❖ Pandémie :

- ❖ renforce les inégalités existantes, crée de nouvelles vulnérabilités et de nouveaux stigmates dans un moment de crise pédagogique mondiale

4) RÉFLEXION SUR L'AVENIR DU SYSTÈME SCOLAIRE ET SUR L'IMPORTANCE DU RÔLE DE L'ÉTAT DANS L'ATTEINTE DU DROIT À L'ÉDUCATION

- ❖ Première vague au Québec: renforcement des structures sociales de discrimination
 - ❖ Impact significatif sur les groupes ou personnes que la société a historiquement rendu vulnérables: **les personnes âgées, les immigrants, les femmes et les familles à faible revenus, les communautés noires, etc.**
- ❖ Élargissement de la notion d'élèves « à risque » avec l'accroissement des responsabilités parentales: perspective individualisant des inégalités scolaires
- ❖ Importance du rôle de l'État dans la réduction des inégalités scolaires et sociales: le droit à l'éducation, un « service essentiel », en contexte pandémique
 - ❖ se pencher sur les impacts inégalitaires générés par les modalités d'apprentissage à distance
 - ❖ réfléchir à la centralisation accrue sur la fonction de transmission des connaissances *versus* l'importance de la mission de socialisation de l'école (école=espace de discussion et de réflexion critique)

4) RÉFLEXION SUR L'AVENIR DU SYSTÈME SCOLAIRE ET SUR L'IMPORTANCE DU RÔLE DE L'ÉTAT DANS L'ATTEINTE DU DROIT À L'ÉDUCATION

Automne 2020: Retour des préoccupations liées au droit à l'éducation

❖ Le droit à l'éducation et la réduction des inégalités scolaires et sociales semblent être au cœur des décisions

❖ Questions pour aller plus loin:

- ❖ Quelles sont les pistes de réflexion et d'action à déployer cette année pour amoindrir ces inégalités?
- ❖ Quel devrait être le rôle du gouvernement, des écoles, des organismes communautaires?